

Goutte d'Or : La Ville de Paris mobilisée pour accompagner les jeunes en errance

Eric Lejoindre, Maire du 18e, Dominique Versini et Colombe Brossel, adjointes à la Maire de Paris, ont tenu hier soir une réunion publique sur les jeunes en situation d'errance dans le quartier de la Goutte d'Or. Elle fait suite aux deux premières réunions qui se sont tenues à la Mairie du 18e depuis le début de l'année avec les différents acteurs du quartier. Face aux interrogations et aux difficultés de prise en charge de ces jeunes malgré des moyens investis dans le cadre d'une coordination de professionnels et aux alertes justifiées des habitants du quartier, la Ville de Paris a apporté des réponses et a proposé de nouvelles pistes qu'elle mettra en œuvre avec l'ensemble des partenaires institutionnels concernés pour faire face à cette situation totalement inédite sur le territoire national.

Depuis le début de l'année 2017, plusieurs dizaines de jeunes dont une vingtaine de mineurs isolés présentant des comportements proches des « enfants des rues », originaires du Maghreb, sont présents autour du square Baschung dans le quartier de la Goutte d'Or.

Ces jeunes sans document d'identité se sont ancrés dans une errance physique et psychique depuis plusieurs mois, voire années, en Espagne et en Europe avant d'arriver à Paris. Les informations disponibles sont très parcellaires, et aucune des villes concernées ne semble être parvenue à ce stade à mettre en place un dispositif permettant de répondre de manière satisfaisante aux difficultés qu'ils expriment en refusant toute aide médicale et prise en charge au titre de la protection de l'enfance et à celles qu'ils posent au quartier du fait de passages à l'acte délictueux.

Face au refus très explicitement exprimé de toute prise en charge institutionnelle, la Ville de Paris a dans un premier temps mis en place un mécanisme permettant de protéger ces jeunes et d'instaurer progressivement un dialogue par le biais de partenariats avec des associations spécialisées.

Depuis un an, l'ensemble des intervenants – Mairie du 18e, commissariat du 18e, services de la Ville de Paris, Préfecture de Police, Parquet, Direction de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, Agence Régionale de Santé, etc – tente de construire une réponse coordonnée et adaptée. Cependant, malgré les nombreuses tentatives de prise en charge et le déploiement de moyens importants, les dispositifs mis en place se sont avérés inadaptés.

« Pour ces jeunes qui ont des parcours très spécifiques et qui ont vécu longtemps à la rue, il faut inventer des réponses nouvelles, transversales et coordonnées. Nous y travaillons en étroit partenariat avec l'Etat et les acteurs sociaux, médicaux, éducatifs et de la prévention spécialisée », déclare Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris en charge des solidarités, de la lutte contre l'exclusion, de l'accueil des réfugiés et de la protection de l'enfance. « Il est aussi important de mieux connaître le milieu d'origine de ces jeunes et nous avons donc souhaité nous appuyer sur l'expertise d'une association marocaine de protection de l'enfance en complément des acteurs de terrain du quartier », ajoute-t-elle.

Le Centre d'Action Social Protestant (CASP) a proposé un projet d'accompagnement global pour ces jeunes, en lien avec d'autres partenaires associatifs. Ce projet, qui sera soumis au vote du Conseil de Paris dès la semaine prochaine permettra, s'il est adopté, de continuer le travail de rue avec une maraude spécifique, mais aussi un accueil de jour avec une mission d'accompagnement social et une mise à l'abri de nuit pour les mineurs plus vulnérables. L'appui sur les acteurs associatifs de la Goutte d'Or — qui ont une connaissance fine du territoire — devra également constituer un atout précieux pour le CASP pour faire émerger des solutions nouvelles.

Eric Lejoindre, Maire du 18e, Dominique Versini, adjointe à la Maire de Paris chargée de la protection de l'enfance et Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris chargée de la sécurité et de la prévention, ont tenu hier soir une réunion publique afin d'informer les riverains concernés.

Pour Eric Lejoindre, Maire du 18e arrondissement : « Il était aujourd'hui nécessaire de structurer la réponse collective proposée à ces jeunes sur la base de l'expérience acquise au cours de ces derniers mois. » Il ajoute : « Nous avons alerté les autorités nationales sur l'importance des moyens adaptés au caractère inédit de cette problématique, qui dépasse largement le seul ressort des compétences municipales. ».

« En complément de l'ensemble des réponses sociales, nous poursuivons le travail mené avec la Préfecture de Police et la Justice. Une forte mobilisation, avec une présence renforcée et fidélisée de policiers sur l'espace public est urgente et nécessaire, notamment contre les phénomènes de trafic » selon Colombe Brossel, adjointe à la Maire de Paris en charge de la sécurité, de la prévention, des quartiers populaires et de l'intégration.

Parallèlement à ces actions, la Ville de Paris formule le souhait – comme précisé dans le courrier adressé au Ministre de l'Intérieur le 12 octobre dernier – qu'un dispositif de sécurité adapté aux réalités de la Zone de Sécurité Prioritaire et de ses difficultés croissantes soit mis en place rapidement. Il paraît également nécessaire que les services de la Préfecture de Police et du Ministère de la Justice poursuivent les contacts diplomatiques avec l'Ambassade du Maroc afin de retrouver les familles des jeunes en situation d'errance, en lien avec les associations marocaines spécialisées dans l'accompagnement de rue.

Contact presse : Ismail Mansouri / presse@paris.fr / 01 42 76 46 52